



Le plan de gestion est un document établi en parallèle de la plantation et de l'exploitation des haies. L'objectif est de **raisonner l'exploitation de la haie** pour le bois-énergie de façon durable afin de garantir la **pérennité** de la haie, du milieu et des dépenses d'exploitation. Un plan de gestion se compose d'une analyse qualitative et quantitative du **linéaire** de haies de l'exploitation, d'une analyse des **enjeux de l'exploitation** (production mais aussi vulnérabilité à l'érosion, absence de protection du bétail et/ou des cultures au soleil...), et bien sûr d'un programme d'**entretien et de valorisation** des haies.



Comment faire ?

Le plan de gestion est réalisé par un-e conseiller-ère spécialisé-e, en concertation avec l'exploitant.

La visite sur l'exploitation permettra de collecter les données concernant :

- **Les caractéristiques de l'exploitation** : production animale et/ou végétale, SAU, moyens humains et matériels ;
- **Le projet de l'exploitant** : Quelle production est souhaitée (bois d'œuvre, bois bûche, bois plaquette) ? Quel circuit de commercialisation envisagé/utilisation personnelle ? Quelle localisation envisagée pour les haies à exploiter ?
- **Les haies de l'exploitation** : Quels sont les types de haies présentes ou envisagées pour la plantation ? Quel est l'état sanitaire (blessures, maladies) et structurel (trouées, strates dégarnies) ? Quelles fonctions sont assurées ou recherchées pour les haies de l'exploitation (brise-vent, biodiversité...) ? Quel entretien est pratiqué actuellement sur les haies ?

Un premier potentiel de production est estimé sur la base de la formule suivante : **Rendement de référence x Âge x Continuité x Longueur** (Source : CLERAN Eddy, VIVIEN Augustin, 2007).

D'autres formations arborées peuvent être prises en compte, telles que les bosquets, les vergers et les arbres isolés.

A ce stade, des premières préconisations de gestion peuvent émerger de manière évidente, comme le besoin de regarnir une haie ou de réaliser des tailles de formation de certains arbres d'avenir.



AFAC Agrofloresterie - cc-by-sa

L'analyse des données s'appuie sur un **diagnostic cartographique** pour répertorier et classer les haies observées. Ce diagnostic est mis en corrélation avec les **objectifs de valorisation** de l'exploitant et les enjeux de l'exploitation (terres soumises à l'érosion, troupeaux sans protection des chaleurs...).

L'élaboration du plan de gestion de la haie s'articule autour de 2 axes. Un programme d'aménagement d'une part et un programme annuel d'entretien d'autre part.

Le programme d'aménagement est présenté à l'exploitant avec les différentes propositions sur les choix de localisation, de composition et les modes de gestion en fonction des aménagements envisagés. La mise en œuvre consiste à aiguiller l'exploitant pour les choix nécessaires aux aménagements : choix des essences adaptées, fourniture des plants et protections ; conseils à la plantation, aux tailles de formation ; mise en relation avec les CUMA ; accompagnement à la recherche d'aides financières.

Le programme annuel d'entretien et de valorisation des haies sera établi sur des **cycles de 10 à 20 ans**. Les éléments de description des haies associés à des référentiels de production permettront d'estimer le **volume** de bois-énergie **mobilisable** en **Mètre Cube Apparent Plaquettes (MAP)**. Les quantités à prélever chaque année sont calculées sur la base de l'accroissement annuel. Ce dernier correspond à la **production annuelle en bois-énergie** des haies, soit la quantité de bois à prélever par an. La connaître et établir l'exploitation des haies en fonction permet de ne **pas altérer le capital en bois**. Par exemple, pour un accroissement annuel évalué à 50 m³/an, on aura un volume de bois bûche d'environ 75 stères ou un volume de plaquette d'environ 130 MAP.

Le suivi du **Plan de Gestion des Haies (PGH)** de l'exploitation par le-la conseiller-ère permet d'**accompagner** l'exploitant dans la production et la valorisation du bois de la haie lors des phases clés comme les **tailles de formation**, les coupes d'**entretien**, mais aussi dans les évolutions réglementaires et financières, en actualisant les données pour apporter des conseils pertinents. Des formations thématiques peuvent être organisées pour les exploitants.

L'Afac-Agroforesteries et l'APCA* ont développé, en concertation avec différents partenaires, un Plan de Gestion Durable des Haies (PGDH). Il s'agit d'un outil harmonisé au niveau national, basé sur de nombreux indicateurs de connaissance des haies, de leur état et de leur exploitation.

Le PGDH permet d'obtenir un diagnostic et une programmation de travaux d'entretien et de coupe rapide, avec des niveaux de priorité d'intervention, ainsi que des itinéraires techniques et des modalités de gestion durable adaptés aux objectifs de l'exploitant et aux types de haies de l'exploitation.

Le **Label Haie** encadre d'une part les pratiques de gestion des haies et d'autre part les filières de distribution du bois bocager. L'exigence du label porte tant sur la qualité de gestion des haies que sur l'ancrage local et durable des filières. Il est porté par l'Afac-Agroforesteries et ses partenaires.



Bonnes pratiques

Établir un plan de gestion en même temps que le **projet de plantation** permet de définir dès le début des **choix stratégiques** tels que : le choix des essences, la localisation des haies, les modalités d'entretien. Si des haies sont déjà présentes, elles

peuvent être intégrées au plan de gestion. Si des haies sont manquantes pour permettre une valorisation correspondant au projet, des plantations seront faites. Programme de plantation et PGH sont donc deux **démarches complémentaires**.



Points de vigilance

Ne pas négliger le suivi du PGH, particulièrement important.

Des aides au financement du PGH existent [🔗22](#).



Annexes disponibles pour cette fiche

Rapport "La biomasse bocagère en Normandie", références de coefficients de conversion de volume et liens.

Télécharger sur [🔗 guidebocage.cater-com.fr](https://guidebocage.cater-com.fr)

